

Nouvelles RSG en négo

La FIPEQ vous informe

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT À LA TABLE DE NÉGOCIATION

Une quatrième rencontre de négociation s'est tenue jeudi le 21 novembre dernier, dans les bureaux du ministère de la Famille, rue Fullum à Montréal.

Les discussions ont porté sur la place des BC dans l'entente collective ainsi que sur les cotisations syndicales.

En ce qui concerne la place des BC dans le régime de négociation et dans l'entente collective, nous avons exposé de long en large les raisons pour lesquelles nous jugeons incontournable la question de la présence des BC dans l'entente collective. La possibilité de contester leurs décisions, comme les avis de contravention, est un élément majeur pour nous dans cette négociation.

Le ministère considère que les BC n'étant pas des parties désignées dans la loi, ils ne peuvent être désignés comme tels dans l'entente collective. Les discussions sur cette question vont se poursuivre à la prochaine rencontre prévue le 3 décembre.

Sur la question des cotisations syndicales, nous sommes très près de nous entendre sur les informations que les BC doivent fournir lorsqu'ils effectuent le versement des cotisations perçues.

Le Comité de négociation,
Nathalie Baril, RSG
Lucie Lefebvre, RSG
Mélanie Lavigne, RSG
Lyne Gravel, conseillère CSQ
Aude Vézina, conseillère CSQ

RETROUVEZ – NOUS SUR L'EXTRANET

<https://fipeq.accesscsq.ca/>

